

Vivre à Bonnes

Le bulletin mensuel d'information de votre commune

Dans ce numéro

Informations mairie

Informations MPT

Rallye historique

AG MPT

Informations paroissiales

Ecritures libres.

Informations associations

Loto Union musicale



Maison Pour Tous

8 Impasse Paul Rougnon 86300 Bonnes

09 73 52 76 70

mptbonnes86@free.fr

Sujet d'actualité : La Liberté d'expression

Au niveau individuel, la liberté d'expression est indispensable pour le développement et l'épanouissement de chaque individu. Il est vrai qu'en échangeant librement des infos et des opinions, chacun parvient à comprendre le monde dans lequel il vit.

La liberté d'expression a des aspects positifs mais aussi négatifs. Elle peut être utilisée pour encourager la violence contre d'autres membres de la société.

La liberté peut être dangereuse quand elle n'est pas accompagnée par la réflexion.

Victor Hugo a été un ardent défenseur des libertés, surtout la liberté de la presse.

La liberté d'expression est un droit humain universel, mais elle est de plus en plus sous pression, y compris dans les démocraties établies, par le pouvoir des réseaux sociaux, des dirigeants plus autoritaires. Alors restons attentifs à toutes nos libertés fondamentales.

JA

Vous souhaitez nous communiquer un article, faire apparaître une annonce, donner votre sentiment sur l'actualité...

Vous représentez une association, vous devez respecter un format et une charte graphique établie. L'espace dans le journal étant compté, nous faisons appel à vous pour réduire le format de vos parutions et faire un article avec illustration plutôt que de faire paraître vos affiches.

Nous vous rappelons que vos articles doivent nous parvenir avant le 15 pour parution le mois suivant (pour tout renseignement contacter la Maison Pour Tous).

Tarifs : Abonnement du Vivre à Bonnes papier pour les personnes hors commune : 50€

Annonce : 5€ (gratuit pour les demandes d'emploi)

Horaire bureau MPT : Mardi 8H30/12H & 13H30/15H45 Mercredi 9H/12H

Jeudi 8H30/12H & 14H/16H45

INFORMATIONS MUNICIPALES

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2024

N°1 - Renouvellement de la convention mobilier urbain « Graphic Affichage »

Adoptée à l'unanimité.

N°2 - Budget Camping : Modification de l'arrêté constitutif de la régie de recettes

Adoptée à l'unanimité.

N°3 - Création d'un emploi permanent à temps complet

Adoptée à l'unanimité.

N°4 - Suppression d'un emploi permanent à temps complet

Adoptée à l'unanimité.

N°5 - Avis du Conseil Municipal – Enquête Publique sur la demande d'autorisation environnementale pour l'installation et la création d'un parc éolien sur les communes de Bonneuil-Matours et Vouneuil-sur-Vienne présentée par la SAS BONNEUIL VOUNEUIL PARC EOLIEN

Avis défavorable : 15 votes contre, 1 abstention et 1 vote pour.

N°6 - Demande de subvention d'une association hors commune

Avis défavorable : 16 votes contre et 1 vote pour.

N°7 - Demande de subvention exceptionnelle de la MPT

Adoptée avec 14 votes pour, 2 abstentions et 1 vote contre.

Les procès-verbaux sont consultables sur le site internet de la commune.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 08 OCTOBRE 2024

ETAT CIVIL

Naissance :

Le 16 juillet 2024 : Amalia THUILLIER « 5, avenue de la république ».

Mariage :

Le 07 septembre 2024 : Jonathan GRELIER et Lucille BEAUBERT « 12 ter, rue de l'orée des bois ».

Décès :

Le 03 septembre 2024 : Philippe GOUTY à l'âge de 71 ans « 6, rue des terrageaux ».

REPRISE DE L'ESPAÇ'ADOS

L'Espace'Ados reprend à BONNES pour les 10 – 17 ans.
Rendez-vous le **vendredi 18 octobre 2024 de 19h30 à 21h30**
au foyer de BONNES – Esplanade des fêtes –
pour prendre connaissance des activités proposées par les animateurs.

OBJET TROUVÉ

Il a été trouvé :

- un trousseau de clés trouvé le 03 septembre 2024 au rond-point.

S'adresser à la Mairie ☎ 05 49 56 40 17

NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- Pharmacie de la Paix : M. Touboulic Julien : 05 49 56 41 00.
✉ pharmaciedebonnes@gmail.com
- Médecin : Mme Lochet-Girault Elisabeth : 05 49 01 48 02.
- Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75 / 06 64 03 34 94.
- Ostéopathe : Mme Ringeade Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.
- Ostéopathe : M. Coleau Camille : 07 52 04 01 68 sur RDV.
- Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.
- Sophrologue : Mme Auzuret Mélanie : 07 50 92 55 12 sur RDV.
- Kinésithérapeutes : Mmes Lardeau, Kohler et M. Moulin : 09 79 04 02 59.
- Orthophoniste : Mme Terroy Charlotte : 06 51 80 09 18 sur RDV ou sur docorga.com
- Psychologue : Mme Giraud Marina : 06 60 84 57 63 sur RDV.
- Hypnothérapeute : M. Nibaudeau Carl : lundi, jeudi et vendredi : 07 63 12 57 97 sur RDV

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES

Lundi – mardi – Vendredi	Mercredi – Samedi
14h00/17h45	8h00/11h45
Les déchets acceptés à la déchetterie : déchets verts, encombrants, gravats, cartons.	
Les déchets refusés à la déchetterie : métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.	

PERMANENCES SOCIALES

Madame TRICOCHÉ, Assistante Sociale est à votre disposition
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

Mercredi (1 sur 2)	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 A la Mairie de BONNES Place Jean-Baptiste Guitt 86300 BONNES ☎ 0549564017 ✉ 0549564851	de 9h00 à 12h00 Au Centre Social 19, rue de l'église 86800 ST JULIEN L'ARS ☎ 0516011036	Maison de la Solidarité Zone du Peuron 86300 CHAUVIGNY ☎ 0549464156 ✉ 0549460402



IMPORTANT

ABATTAGE DE BOIS

Si vous avez l'intention d'abattre du bois sur le territoire de la commune, il est possible qu'une déclaration préalable soit nécessaire.

Renseignez-vous auparavant à la Mairie, des formalités à effectuer.

Service en ligne :

déposer ses demandes d'urbanisme

Comment déposer une demande d'urbanisme en ligne ?

Il suffit de se connecter à la page suivante : <https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-durbanisme-en-ligne>, puis de sélectionner l'objet de sa demande.

Il vous faudra ensuite créer un compte afin de suivre l'évolution de votre demande et de conserver une trace des documents déposés.

Habitantes et habitants de Grand Poitiers : participez à la réalisation du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Pour participer à la démarche :

- en adressant vos contributions écrites en remplissant les registres disponibles dans chaque mairie ;
- en envoyant un courriel à concertation.plui40@grandpoitiers.fr;
- un courrier à Madame la Présidente de Grand Poitiers au 84, rue des Carmélites 86000 Poitiers.

SERVICE A LA PERSONNE

La commune de BONNES organise un service prestataire « d'aide à domicile » par l'intermédiaire du **CCAS de BONNES**. Les chèques emploi service préfinancés sont acceptés.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, notamment sur le service « d'aide à domicile » auprès des personnes âgées ou toute personne (sans condition d'âge) sortant d'hospitalisation, prise en charge à 100% par sa mutuelle santé ou en chèque préfinancé.



CCAS DE BONNES
Place Jean-Baptiste GUIOT
86 300 BONNES
☎ : 05.49.56.40.17 - 📠 : 05 49 56 48 51
✉ : ccas@bonnes86.fr



« MA SANTE POUR MA COMMUNE »

En place depuis juin 2023, la « santé pour ma commune » est un protocole qui permet **aux retraités et professionnels de la commune** de bénéficier d'un avantage tarifaire sur leur complémentaire santé.

La « santé pour ma commune » est le résultat de la volonté des élus locaux de permettre un meilleur accès aux soins pour tous.

Alors que les frais de santé augmentent, la sécurité sociale quant à elle ne peut pas suivre. Trouver une solution pour être correctement remboursé des frais médicaux est une priorité pour tous.

Cette complémentaire santé a un **tarif avantageux** (tarif de groupe pour les habitants de la commune).

Elle permet de concilier couverture santé et pouvoir d'achat.

L'offre est simple, personnalisée et accessible à tout sans questionnaire médical ni limite d'âge.

Vous souhaitez avoir une étude, contactez l'interlocuteur local Mme NAHI Nacera au 06 11 34 23 98 et Mme VIOLET Vanessa au 07 86 82 51 26.

Une réunion d'information est organisée le Mardi 8 octobre à 10H30 à la salle des fêtes.



Mercredi et Vendredi

de 16h à 18h

05 49 56 11 32

bibliotheque@bonnes86.fr

Nouveautés :



« Un animal sauvage » Joël Dicker

Braquage à Genève, 2 juillet 2022, deux malfaiteurs sont sur le point de dévaliser une grande bijouterie, mais ce braquage est loin d'être un banal fait divers... Vingt jours plus tôt, dans une banlieue cossue, Sophie Braun s'apprête à fêter ses quarante ans. La vie lui sourit. Elle habite avec sa famille dans une magnifique villa, mais son monde idyllique commence à vaciller. Son mari est empêtré dans ses petits arrangements.

Son voisin, un policier pourtant réputé irréprochable, est fasciné par elle jusqu'à l'obsession et l'épie dans sa vie la plus intime. Et un mystérieux rôdeur lui offre, le jour de son anniversaire, un cadeau qui va la bouleverser. Il faudra de nombreux allers-retours dans le passé, loin de Genève, pour remonter à l'origine de cette intrigue diabolique dont personne ne sortira indemne. Pas même le lecteur.

« Quelqu'un d'autre » Guillaume Musso

Qui a tué Oriana ?

Un homme et trois femmes livrent leur version de l'histoire : Adrien, le mari de la victime, pianiste de jazz séduisant et mystérieux ; l'insaisissable Adèle, sa jeune maîtresse ; Justine, la policière locale chargée de l'enquête et Oriana enfin, à travers le récit bouleversant des dernières semaines de sa vie. Personne ne ment. Mais personne n'est d'accord sur la vérité... Fascinant et audacieux, ce suspense psychologique imprévisible s'impose comme l'un des romans les plus réussis de Guillaume Musso.

Une histoire exceptionnelle qui ne livre sa vérité qu'à la dernière ligne.



« Cache-cache à la ferme » Mélisande Luthringer

Un grand livre cache-cache avec des flaps en feutrine pour partir à la découverte de la ferme ! Du poulailler à la bergerie, derrière le foin ou le seau de lait... 4 doubles pages grand format avec 2 flaps par page, pour découvrir la ferme et ses habitants ! Un livre d'éveil pour les bébés dès 6 mois



« La dernière allumette » Marie Varelle

Depuis plus de vingt ans, Abigaëlle vit recluse dans un couvent en Bourgogne. Sa vie d'avant ? Elle l'a en grande partie oubliée. Elle est même incapable de se rappeler l'événement qui a fait basculer sa destinée et l'a poussée à se retirer du monde. De loin, elle observe la vie de Gabriel, son grand frère dont la brillante carrière d'artiste et l'imaginaire rempli de poésie sont encensés par la critique.

Mais le jour où il rencontre la lumineuse Zoé et tombe sous son charme, Abigaëlle ne peut s'empêcher de trembler, car elle seule sait qui est vraiment son frère... Un roman captivant, brillamment construit, à la fin aussi imprévisible que bouleversante et dont les personnages offrent une voix aux enfants qui grandissent confrontés à la violence des adultes.





Don de livres

Chaque année, des livres, trop vieux, un peu abîmés ou plus d'actualité sont retirés du fond de la bibliothèque, Nous les proposons à nos lecteurs, gratuitement.
N'hésitez pas à venir et choisir parmi les livres disponibles du 02 au 31 Octobre à la bibliothèque.

GRATUIT

Petit rappel... sur ma commune

MERCI

DE TENIR
VOS CHIENS
EN LAISSE



Je ramasse les crottes de mon chien !!



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Article R632-1 du Code Pénal

Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article. La peine encourue par les personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41.

J'utilise les containers pour mettre mes poubelles

Trop d'incivilités sont constatées. Lors des tournées de ramassage, les agents sont confrontés à tout un tas de déchets au sol, loin d'être à leur place ! Que ce soit des sacs d'ordures ménagères, de grands cartons bruns de livraison. **STOP aux incivilités !** Les dépôts de déchets au sol, sont considérés comme des incivilités, même quand ceux-ci sont déposés devant un point de collecte (non-respect du règlement de collecte). Ce dépôt est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros selon la gravité des faits. **Merci de déposer vos sacs dans les containers prévus à cet effet ou de les mettre sur le bac et non à même le sol.**



Soirée délocalisée Bonnes

**C'est reparti pour une nouvelle année avec l'Espace'Ados !!
venez retrouver vos supers animateurs les vendredis soirs pour un
moment entre copains et copines !!**

**Au programme : Soirées à thèmes selon la demande des enfants: jeux
sportifs, atelier bricolage, activités manuelles....
et tout ceci autour d'un repas offert par l'Espace'Ados**

Voici les dates pour cette année :

18 octobre 2024	28 mars 2025
22 novembre 2024	18 avril 2025
20 décembre 2024	23 mai 2025
24 janvier 2025	20 juin 2025
21 février 2025	27 juin 2025

**Pour rappel : Ces soirées sont accessibles
aux enfants à partir de 10ans
de Bonnes**

A la salle du Foyer

De 19h30 à 21h30

RÉUNION PUBLIQUE

Information sur le risque INONDATION

Grand Poitiers communauté urbaine et votre commune
ont le plaisir de vous inviter
à participer à la réunion publique
de présentation du programme **PAPI Vienne-Clain**
Programme d'Action Prévention Inondation

LE VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024 A 18H30
A LA SALLE DES FETES DE BONNES

Vous êtes propriétaire d'un bien situé en zone réglementaire du
Plan de Prévention du Risque Inondation PPRI
vous voulez connaître vos droits et devoirs,

la **mission PGCR de Grand Poitiers**
sera présente pour vous présenter le **PAPI**
et répondre à vos questions.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion.

SPORTS A BONNES

Il est encore possible de s'inscrire à nos activités

Sophrologie	Palets
Wod	Gym-danse enfant
Gym équilibre	Judo enfants
Jeux de société	Pilates le jeudi soir avec Isa
Gym dynamique	Yoga
Randonnée	Dessin



Nouvelles activités proposées :

- Pilates avec Jimmy le mardi 10h15/11h15
- Afro dance avec Anaïs le lundi 20h15/21h15 à partir du 30/09
- Afro dance pour enfants le mercredi 15h/16h à partir du 6/11
- Dessin pour enfants 17h30/19h30 une semaine sur deux
- Jeux d'échecs le vendredi 14h30/16h30
- Randonnée à 9h00 5 à 6 km le lundi



ASSEMBLEE GENERALE DE LA MAISON POUR TOUS

VENDREDI 18
OCTOBRE A 18H
SALLE DES FÊTES

3 Novembre 2024

DE 9H A 17H30

PUCES COUTURIERES

Organisées par la
Maison Pour Tous

Les Pucés Couturières sont ouvertes aux professionnels et aux particuliers pour **Acheter, vendre, échanger** toutes les matières premières autour de la couture, tricot, crochet, broderie (tissus, fils, boutons etc..)



TROC A LA BOUTURE

LE 3 NOVEMBRE 9H30/12H30
ESPLANADE DES FÊTES

Donnez, prenez, échangez des plants, graines, conseils...gracieusement et parlez-nous de vos jardins



Pour la 3^{ème} année nous accueillons le Rallye Historique de la Vienne. Les voitures seront sur l'esplanade le samedi jusqu'à 14h et le dimanche de 8h à 9h et à partir 13h.

INFORMATIONS PAROISSE SAINT PIERRE II

Célébrations du mois d'OCTOBRE 2024

Samedi 5, **St Léger**.....11h, messe à Ste Radegonde

27^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 5..... 18h30, messe à Salles en Toulon

Dimanche 6..... **9h**, messe à St Julien l'Ars
10h30, AP à Chauvigny

28^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 12.....18h30, messe à Ste Radegonde

Dimanche 13.....10h30, messe à Chauvigny

29^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 19.....18h30, messe à Savigny l'Evescault

Dimanche 20..... 10h30, messe à Chauvigny

Vendredi 25, **St Crépin et St Crépinien**...18h30, messe à Tercé

30^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 26.....18h30, messe à **Bonnes**

Dimanche 27.....10h30, messe à Chauvigny

Dimanche 6 Octobre,

à 15h30, en la cathédrale Saint Etienne de SENS, messe d'installation de **Mgr Pascal Wintzer**, comme **archevêque de SENS-AUXERRE**.

C'est la raison pour laquelle la messe du 6 Octobre a lieu à 9h, au lieu de 10h30.

Nous avons célébré son départ en chantant les Vêpres à la cathédrale de POITIERS, dimanche 15 Septembre dernier. Des hommages lui ont été rendus.

L'abbé Mawouna **Joseph** DOTTEH (du diocèse de LOME, Togo), prêtre auxiliaire pendant un an, dans notre Paroisse, a fait son entrée parmi nous.

Informations générales

Au long de la semaine/

2^{ème} mardi du mois : 18h30, messe à la Collégiale St Pierre de Chauvigny

Mercredi : 8h30, confessions à ND de Chauvigny suivies de la messe à 9h.

Vendredi : 17h30, Vêpres, adoration, confessions, suivies à 18h30 de la messe, à Lavoux

Au long du mois/

15h, messe en EHPAD : 1^{er} : Châtaigniers, 3^{ème} : Emeraudes, 4^{ème} : Brunetterie

16h, messe tous les jeudis à la Chapelle Ste Elisabeth de La Puye.

Secrétariat de la Paroisse : 34 rue Faideau, 86300 CHAUVIGNY

Mail : paroissesaintpierre2@orange.fr et Tél : 05.49.46.32.22

ECRITURES LIBRES :

Se reposer sur ses lauriers

(se contenter d'un premier succès)

Employée depuis le XIXe siècle, cette expression est une allusion aux couronnes de laurier tressées offertes dans l'Antiquité grecque aux héros et aux poètes. Chez les Romains, elle était portée par les empereurs et offerte aux généraux après leurs plus grandes victoires. Cette expression existait dans un sens positif au XIXe siècle avec la forme « se reposer à l'ombre de ses lauriers ». Elle signifiait « jouir d'un repos bien mérité après un succès ». Mais seul le sens négatif a été conservé pour se moquer des héros d'un jour qui jouissent d'une bonne réputation mais ne poursuivent pas leurs efforts.

L'inventeur de « l'appertisation ».

Ce système, inventé depuis plus de deux siècles, fait notre quotidien avec le plus grand naturel sans que nous posions la question : « Qui est à l'origine de cette invention ingénieuse ? ».

Eh bien c'est tout naturellement un monsieur Appert, Nicolas Appert très exactement, né le 17 novembre 1749 à Chalons-sur-Marne (aujourd'hui Chalons en Champagne) et mort le 1^{er} juin 1841

à Massy en région parisienne. Neuvième enfant d'un couple d'aubergistes, il se familiarise dès sa jeunesse avec les métiers de cuisinier et de confiseur ainsi qu'avec les modes de conservation des denrées alimentaires. Il sera donc tour à tour cuisinier et ouvrier dans la confiserie et fait vite l'expérience que le feu, qu'il utilise notamment pour la confection de ses sirops, est l'élément de base de la conservation. Après avoir été au service de deux grandes maisons en qualité de cuisinier, il ouvre une boutique de confiserie au 47 rue des Lombards à Paris. Ayant le sens des affaires, il devient grossiste au bout de quelques années, emploie 6 personnes et ouvre des antennes de vente à Rouen et Marseille.

Qu'a bien pu inventer ce confiseur ? une recette de nougat ? un système de conservation des pâtes de fruit ? Rien de tout cela. L'appertisation, c'est **la mise en conserve** de denrées alimentaires, en d'autres mots c'est la stérilisation.

En 1795 il réalise les premières conserves en bocaux de verre. La formule consiste à déposer un aliment dans un récipient hermétiquement clos et à le stériliser par une cuisson au-dessus de 100°C. C'est simple mais il fallait y penser, la mise en conserve était née.

En 1802, sur la base de ce procédé de conservation par la chaleur, il crée une conserverie à Massy. C'est d'ici qu'il assurera la production et la commercialisation des premières conserves alimentaires.

En 1810, son procédé est reconnu et il dépose un brevet. La conserve, c'est une invention française.
Cocorico !!!

A partir de 1810, les conserveries françaises de sardines adoptent le procédé de notre ami Nicolas. La première boîte de sardines telle qu'on la connaît, date de cette année-là.

A partir de 1815, la production de conserves se développe en France. Outre les sardines et les autres poissons, les viandes, légumes et fruits sont désormais mis en conserve dans des boîtes de fer blanc.

C'est en 1865 que Pasteur identifie les microbes et démontre que ces derniers sont détruits à haute température. Nicolas n'avait pas attendu la « pasteurisation » pour mettre son procédé au point...

Pour conclure cet article, je ferai deux remarques

1/ Si Nicolas Appert n'avait pas mis ce procédé au point je n'aurais jamais pu déguster de l'excellent « pâté de Bonnes », vous savez, celui que l'on prend dans le bocal avec une fourchette.

2/ Je n'ai pas trouvé trace du passage de Nicolas Appert à Bonnes, mais j'ai dû mal chercher...

Jean-Pierre Vassaux

Bonnois, Bonnoises, le lendemain du 7 juillet fut un jour fatidique, un coup de blues ! Mais comment et pourquoi Bonnes, petit village tranquille aux petits chemins et venelles obscures au crépuscule, mal éclairés oh ! Voilà la peur ! Mettons des spots, caméras, mais le budget en sera-t-il grevé ? Suggestion.

L'obtention du CCAS devra-t-il être sujet à la naturalisation ? Voyez tous ces exaspérés, ces vagabonds. Toute société faite d'humilité et d'humanisme est démocratique : passer un futur revigorant.

Mr Dranais (Bonnes).

Suite des Quatre Menaces concernant la santé: le DDT



Qui signifie DDT ?

DDT ou Dichloro-Diphényl-Trichloroéthane. Un insecticide organochloré largement utilisé avant les années 70, le DDT est un polluant organique persistant (POP). **Il est produit par les labos et n'est pas présent à l'état naturel** dans l'environnement.

Le DDT a été utilisé comme insecticide pour prévenir la propagation de maladies et pour protéger les récoltes.

Il est facile de le considérer comme un élément du passé, révélé il y a plus de 50 ans et accusé d'être à l'origine de nombreux cancers et maladies diverses. C'est un insecticide toxique et banni depuis 1971 en France.

Malheureusement, il est encore présent, malgré les premières informations données par des personnalités, comme la scientifique Rachel Carlson... Dans son livre *Printemps silencieux* en 1962, elle démontra, en outre, les dangers du DDT et prônait la réduction massive de son utilisation. Nous continuons d'en subir les méfaits à ce jour...

En effet il demeure aujourd'hui dans l'environnement, continue de polluer nos aliments et amplifie son effet, à mesure qu'il remonte la chaîne alimentaire. Comme les quatre menaces, il se transmet de génération en génération. Ainsi, même si vous n'étiez pas nés durant son apogée, il y a de fortes chances pour que vos aïeux aient été en contact avec ce produit nocif et vous l'aient légué en héritage... Sans parler de ses retombées actuelles, tous les pays ne l'ayant pas interdit. Lorsque le DDT est pulvérisé, il se disperse dans l'atmosphère avant d'être emporté par les vents. Y compris sur d'autres continents...

Le DDT, mais également d'autres pesticides et herbicides, sont les causes sous-jacentes majeures des déficits du système immunitaire. Ils affaiblissent le corps et donnent l'avantage aux pathogènes et aux contaminants. Génération après génération, le DDT peut ainsi rendre les membres d'une même famille sujets aux mêmes pathologies. Ce problème de base, qui aurait pu se résoudre avec une simple détoxification, devient alors un problème génétique difficilement gérable. S'il figure aujourd'hui dans les livres d'histoire, nous restons toujours ses proies. Il rend nos foies hypersensibles, les virus constituant l'autre cause des affections majeures de cet organe...

Il provoque le diabète, l'augmentation du volume de la rate ou du cœur, une mauvaise digestion, des migraines, des dépressions chroniques, des problèmes de peau et des perturbations hormonales...

Je vous transmets ces informations afin que vous deveniez acteur de votre santé, et preniez les mesures nécessaires pour nettoyer votre système corporel, grâce aux aliments. **Les fruits, les légumes, les herbes et épices, et aliments sauvages seront vos alliés.**

Tiré du livre d'Antony William : Les aliments qui vont transformer votre vie

Végétalement votre Line

Les informations fournies dans cet article sont transmises uniquement à des fins d'information générale et ne doivent pas se substituer à l'avis d'un professionnel de la santé ou à un traitement médical.

BONNES NATURE



ORGANISE



LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

A BONNES

Tous les premiers Mercredis

de chaque mois

De 16H00 à 19H00

Une quinzaine de Producteurs

et artisans locaux

@ bonnesnature@gmail.com

Tél : Emilie SOULAS / 06 89 95 31 14

FBK Bonnes Nature

COUP D'ŒIL SUR :

COCOTTE EMOI



Comme chaque mois, retrouvez Benjamin et sa famille sur notre marché.

Producteur de viande bio à Saint-Sauveur, (bœufs, porcs et veaux), ils ont à cœur de vous offrir les meilleurs produits possibles, tout en respectant une dynamique de commerce local en circuit court.

MATCHS

CHAMPIONNAT

ALLER

ESB VS LAVOUX-LINIERS 2

08/09/2024 - 15:00

JARDRES 2 VS ESB

22/09/2024 - 13:15

ESB VS MONTAMISE 3

06/10/2024 - 15:00

NALIERS 2 VS ESB

13/10/2024 - 15:00

ESB VS SEVRES ANX. 3

20/10/2024 - 15:00

ARCHIGNY VS ESB

27/10/2024 - 15:00

ESB VS ST SAVIN ST GERMAIN 3

10/11/2024 - 15:00

VILLENEUVE VS ESB

17/11/2024 - 15:00

POUILLE - TERCE VS ESB

07/12/2024 - 19:00

2024-2025

ÉVÈNEMENTS

16/03 2025 < LOTO
Salle des fêtes - Bonnes

08/12 2024 < LOTO
Salle des fêtes - Bonnes

12/04 2025 < CONCOURS DE PÉTANQUE
Terrain de pétanque - Bonnes

07/06 2025 < MÉCHOUI
Stade ou Salle des fêtes - Bonnes

08/12 2025 < ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Stade ou Foyer - Bonnes

Toutes les informations sur Facebook



Étoile Sportive de Bonnes

Mail : contact.esb86@gmail.com

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

. B O N N E S (86)

14 h Ouverture des Portes 12 h

Salle des Fêtes Animé par Monique

Loto

Organisé par
UNION MUSICALE

Réservation Conseillée

06 84 81 19 59 par SMS de Préférence

+ de 2100€ en 

BONS D'ACHAT et LOTS

FINAL 400€ et 100€

60€ - 50€ - 40€ - 30€ - 20€ Etc....

L'association se réserve le droit d'annuler en cas de réservations insuffisantes ou de modifier certains lots sans préavis.

LES SPECIALES 10€ les 3 Jours

6 Bingos + lots de la Chance + Surprise

A gagner

Feuille de 6 Bingos 30-50-120€

Tamboula Lots de la Chance 100€
+ 10 Lots + *CAGNOTTE (Minimum 50€)

Jeu Surprise Valeur 100€

TARIFS - Non Partageables

PLAQUE DE 6 13€

PLAQUE DE 12 ou Bloc 20€

Bloc de 12 Feuilles DE 15 30€

FORMULE

Plaque de 6 + 3 Bingos + Loto de la
Chance + Surprise 20€

AUTRES FORMULES sur Place

On joue avec Pions sauf les blocs

BUVETTE Petite Restauration

Mesure Sanitaire en Vigueur

JEUX

CHERCHEUR D'OR SIROP		SUR LA CROIX CHAUDES DANS LES MERS DU SUD		ÉLU MUNICIPAL VILLE DES JO DE 1986		DONNE LES NOIX DE CAJOU CHAMOIS		ADVERBE
ADEPTE VIN DE BORDEAUX								
								COUP DE CHAUD
9 À ROME TROISIÈME PERSONNE			VENTILAS HAUT-FOURNEAU					
		PÉRIODE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE			ÉPAIS SURPRENDRE			
À BASE DE LAIT MÉDECINE DES PETITS						PARTICULE FIN DE LA PIÈCE		
TITRE CONJONCTION				PALMPÈDE				CROCHET
		RESTITUER EXPERT						
RÉSUMAIS	RAPPORT EN MATHS NEUVIÈME ART			NÉGATION GIGATONNE		2 À ROME		
NOTE			COCHONNE					

J	G	E	D	C	P						
C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E	E
L	A	I	T	U	E	S	E	P	T		
T	O	R	N	A	D	E	S	R	A	I	
U	T	R	E	L	E	V	E	N	T		
A	X	E	N	T	U	N	E	D	E		
L	I	E	S	S	E	B	U	S			
C	H	E	V	R	E	G	U	I	S		
O	T	E	M	E	A	N	D	R	E		
I	S	T	A	N	B	U	L	E	U		
S	E	U	I	L	A	C	T	I	F		
R	E	X	A	G	I	R	N	U			
G	O	A	B	U	S	E	R	A	I		
H	O	S	T	I	L	E	V	O	I	T	
R	E	I	N	E	D	E	T	T	E		



Christine GOUTY et toute sa famille
remercient bien sincèrement les
habitants de la commune, les élus de
Bonnes, le personnel communal et le
CCAS, pour leur présence, leurs envois
de fleurs, leurs messages suite au décès
de

PHILIPPE GOUTY

Le jeudi 24 octobre 2024

Venez retrouver les bénévoles de la
Boutique Croix Rouge
De 12h30 à 16h30 salle des fêtes de
Bonnes

Renseignements :

Ul.chauvinois@croix-rouge.fr

07.86.73.36.41



François DUVALT
EURL

**Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage**

François DUVALT
06 79 58 15 87
francois.duvault@gmail.com

« Le Fourneau » - 86300 BONNES



LMP²
DESMAZEAU - MAILLET

- Maçonnerie
- Carrelage
- Menuiserie
- Plaques de plâtre
- Isolation

86300 BONNES - ☎ : 06 32 08 04 99 - 06 61 72 55 84



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
Gérard BROUARD

7 rue du Moulin
86300 VALDIVIENNE

☎ 06 19 55 66 60
✉ brouard.gerard0186@orange.fr

NATURE ET JARDIN
Philippe ARLOT Paysagiste



Création - Entretien
Parcs et jardins
Service à la personne - avantages fiscaux

20 route du Château d'eau ☎ 05 49 56 89 70
86300 Bonnes ☎ 06 74 21 77 95
Philippe.arlot.paysagiste@hotmail.fr Siret : 43497226100011



Ludovic GUIBERT
Menuisier - Fabricant

Rénovation - Agencement
Fenêtres et volets (bois/prc/alu) - Volets roulants
Parquets—Portails - Escaliers - Cloisons sèches ...

14 rue de la Biguetterie Tel : 05 49 01 68 49
86300 BONNES Port : 06 85 48 10 33
menuiserie.guibert@free.fr



J.M.A. GAUTIER PEINTURE
STAFF
PEINTURE
DECOR
REVÊTEMENT
MUR ET SOL
RAVALEMENT

Route de Liniers Tél. / Fax : 05 49 56 61 04
86800 LAVOUX Port. : 06 83 51 49 94

jmapeinture86@gmail.com

Véronique AUDISSOU
Conseillère en immobilier

☎ 07 81 05 63 71
veronique.audissou1708@gmail.com
www.troispourcent.com




Agent Commercial
RSAC Poitiers 850 541 236

DUVAULT SARL

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
NEUF & RÉNOVATION



86300 BONNES
Tél : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68
sarlduvault@sfr.fr



EURL COQUELIN

Traiteur / Plats à emporter
Livraison de repas

5 Route de Piecourtaut
86300 BONNES
06.11.88.40.54

Ô31
L'INSTITUT

Institut labellisé travaillant avec des produits bio,
de marque et de fabrication Française.

SLOW COSMÉTIQUE **05.49.53.46.82**

Lundi Mardi, Jeudi, Vendredi
9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi
9h00-12h00
Fermé le samedi sauf évènement mariage...



Tiph Univ'hair 

9 place du monument 86300 Bonnes
Rdv par téléphone au 09.84.53.40.79
ou en ligne sur Planity

✂ Salon de coiffure Mixte
Coloration sans ammoniacque vegan
Rituels bien être
Thalassothérapie du cuir chevelu
Produit capillaire inspiré de la mer

Mardi au Vendredi 9h-12h/14h-19h
Samedi 9h-16h

S.O.S ORDINATEUR
Dépannage & assistance informatique 7j/7



Pays Chauvinois,
Poitiers, Châtelleraut,
Montmorillon

AVELINE Mathieu
4, avenue de la République
86300 BONNES
06 62 96 22 17
aveline.mathieu@gmail.com
CESU accepté



VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE

COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

COMMANDES - RÉSERVATIONS - RENSEIGNEMENTS
Contactez Paul Mahon au 06 12 05 52 60 paulmahon@lesterrieres.fr
Les Terrières - 86300 Bonnes



COOP
épicer autrement

SARL COOP de BONNES DUBREUIL

Cédric Dubreuil
05 49 45 90 09

31 Avenue de la République
86300 BONNES

Horaires d'Ouvertures

du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h45
et de 15h45 à 19h30

Samedi
de 8h30 à 12h45
et de 15h45 à 19h30

Dimanche
de 8h30 à 12h45
et de 16h30 à 19h30

Les Jardins de la Frolle 

Producteur

Fruits - jus de fruits
& Végétaux pour votre jardin

Renseignements sur
www.lesjardinsdelafrolle.fr

La Frolle - 86300 BONNES - tel : 05 49 56 42 78
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



OCT 2024



1	M	GYM EQUILIBRE 9H-10H PILATES 10H15/11H15 GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H-17H YOGA 18H30-19H30	17	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H BABY JUDO 16H45-17H45 JUDO 17H45-18H45 PILATES 19H30-20H30
2	M	BIBLIOTHEQUE 16H-18H WOD 18H30-19H30 PALETS 18H30 MARCHE DES PRODUCTEURS	18	V	GYM ENTRETIEN 9H30-10H30 BIBLIOTHEQUE 16H-18H ECHECS 14H30/16H30 DESSIN/PEINTURE 18 H15/20H15
3	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H BABY JUDO 16H45-17H45 JUDO 17H45-18H45 PILATES 19H30-20H30	19	S	COUTURE 9H30/11H30
4	V	GYM ENTRETIEN 9H30-10H30 BIBLIOTHEQUE 16H-18H ECHECS 14H30/16H30 DESSIN/PEINTURE 18H15/20H15	20	D	
5	S	RALLYE HISTORIQUE ESPLANADE DES FÊTES COUTURE 9H30/11H30	21	L	RANDO 5KM 9H
6	D	RALLYE HISTORIQUE ESPLANADE DES FÊTES	22	M	
7	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11ANS 16H-18H SOPHROLOGIE 19H-20H AFRO DANCE 20h15-21h15 RANDO 5KM 9H	23	M	BIBLIOTHEQUE 16H-18H PALETS 18H30
8	M	GYM EQUILIBRE 9H-10H PILATES 10H15/11H15 GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H-17H YOGA 18H30-19H30	24	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H
9	M	BIBLIOTHEQUE 16H-18H WOD 18H30-19H30 PALETS 18H30 DESSIN/PEINTURE ENFANTS 17H30/19H	25	V	BIBLIOTHEQUE 16H-18H ECHECS 14H30/16H30
10	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H BABY JUDO 16H45-17H45 JUDO 17H45-18H45 PILATES 19H30-20H30	26	S	
11	V	GYM ENTRETIEN 9H30-10H30 BIBLIOTHEQUE 16H-18H ECHECS 14H30/16H30 DESSIN/PEINTURE 18H15/20H15	27	D	
12	S		28	L	RANDO 5KM 9H
13	D	LOTO UNION MUSICALE 14H	29	M	
14	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11ANS 16H-18H SOPHROLOGIE 19H-20H AFRO DANCE 20h15-21h15 RANDO 5KM 9H	30	M	BIBLIOTHEQUE 16H-18H PALETS 18H30
15	M	GYM EQUILIBRE 9H-10H PILATES 10H15/11H15 GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H-17H YOGA 18H30-19H30	31	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H
16	M	BIBLIOTHEQUE 16H-18H WOD 18H30-19H30 PALETS 18H30			